

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,

- D 612-1 à D 612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Master, mention Management et administration des entreprises,

Vu la Proposition de Messieurs les Directeurs des IAE NANCY School of Management et IAE METZ School of Management

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés en tant que membres de la commission pédagogique du Master Management et administration des entreprises pour l'année 2022-2023 :

- Mr Omar BENTAHAR, MCF HDR, Responsable de la mention, Président du Jury
- Mr Patrice LAROCHE, Professeur des Universités, Coresponsable de la mention
- Mr Thierry JACQUOT, MCF, Responsable formation en présentiel à Nancy, promotion Formation Initiale et Formation continue en un an et en deux ans, formation MAE double diplôme avec les écoles de ingénieurs de l'INP
- Mr Pascal DAMEL, MCF HDR, Responsable du Parcours Administration des Entreprises (1 an), site Metz
- Mme Eve-Angéline LAMBERT, Professeur des Universités, Responsable du Parcours Administration des Entreprises, site Luxembourg
- Mme Emmanuelle GURTNER, MCF, Responsable du Parcours Applied Corporate Management, site Nancy
- Mr Amédée PEDON, MCF, Responsable du Parcours Administration des Entreprises à distance, site Nancy
- Mr Aramis MARIN PEREZ, MCF, Responsable du Double-Diplôme Ingénieur/MAE, Site de Metz

Article 2 :

Les Directeurs des IAE NANCY School of Management et IAE METZ School of Management sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, au sein de la composante et sur le site internet de l'université.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT

The seal is circular with the text "Université de Lorraine" around the top edge and "Le Président" in the center. A small star is located at the bottom of the seal.

Affiché le : 14 AVR. 2022

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le : 14 AVR. 2022